Zone Paris-Est

DECLARATION LIMINAIRE A LA CAPL N° 1
AFFECTATIONS LOCALES DES INSPECTEURS
CAPL DU 8 JUILLET 2011

Monsieur le Président,

Le contexte général

L'Europe est actuellement secouée par des mouvements sociaux, tout particulièrement en Grèce, en Espagne, en Grande Bretagne...., s'opposant aux plans de rigueur draconiens à l'encontre des salariés, des chômeurs, des retraités.

Les fonctionnaires et les services publics sont les premiers concernés par les coupes sombres dans les budgets.

Les salariés ne sont en rien responsables de la crise, mais c'est à eux que l'on veut faire payer l'addition de la lutte contre les déficits, alors que les profits des entreprises du CAC 40 se portent à nouveau très bien et que les dirigeants de ces sociétés reçoivent des rémunérations astronomiques..

Pire encore, le Conseil Européen du 25 mars dernier a préconisé la mise en oeuvre, partout en Europe, de mesures juridiques contraignantes et durables pour faire respecter les règles européennes qui interdisent de dépasser respectivement 3 % et 60 % de PIB pour les déficits et les dettes publiques. Ce pacte « europlus » prévoit en outre un contrôle préalable de la Commission Européenne sur les budgets des Etats, avant leur examen par les parlements nationaux, avec des pénalités pour les pays qui ne respecteraient pas ces règles. Sont en outre prévus un encadrement drastique des salaires et des négociations salariales, le développement de la « flexisécurité » pour accroître la productivité, la réduction des charges fiscales des entreprises, l'adaptation de l'âge de départ en retraite à l'espérance de vie, l'encadrement des dépenses de soins et de protection sociale en fonction de la démographie et du niveau d'endettement.

L'assemblée et le sénat ont commencé à examiner le projet de loi constitutionnelle dit « d'équilibre des finances publiques », mais une majorité des 2/3 est nécessaire pour faire passer ce projet.

Equilibrer les finances publiques tout en continuant de faire des cadeaux aux grandes entreprises et aux plus riches : autant programmer l'austérité à perpétuité ! Mais les peuples et le mouvement syndical ne l'entendent pas de cette oreille et le peuple grec, avec la jeunesse en première ligne, démontrent une nouvelle fois que le monde du travail et la jeunesse ne se laisseront pas faire.

Dans la Fonction Publique

Le ministre du budget, François Baroin, vient de déclarer devant l'Assemblée Nationale que le gouvernement prévoyait de supprimer 30 400 suppressions de postes de fonctionnaires en 2012. Après 32 000 suppressions en 2011, le gouvernement n'infléchit pas sa politique, mais il a dû tenir compte de départs de mères de trois enfants plus importants que prévu au 31/12/2010, du fait de la mise en application de la contre-réforme des retraites qui a mis fin au dispositif de départ anticipé qui existait jusqu'à maintenant pour les femmes dans cette situation.

Par ailleurs, il s'est félicité que les dépenses pour les salaires des personnels de l'Etat allaient pour la première fois baisser de près de 250 millions d'euros en 2012 par rapport à 2011.

En France, les fonctionnaires paient, comme dans d'autres pays, un tribut très lourd aux politiques de rigueur. Leurs salaires sont gelés pour 2011 et 2012, alors que, de 2000 à 2010, la perte de pouvoir d'achat du point d'indice par rapport à l'évolution du coût de la vie mesuré par l'indice INSEE, s'élevait déjà à 10 %.

Ce ne sont pas seulement les conditions de travail des fonctionnaires qui sont aggravées, mais aussi le service public rendu à la population qui ne cesse de se dégrader (écoles, hôpitaux....).

A la DGFIP, à Paris

Dans ce contexte, le discours de M. Conrié à la convention des cadres A et A + du 24 juin dernier a illustré le décalage extrême entre le discours officiel et ce que vivent les agents dans les services. Pour M. Conrié, les résultats des services ont été très bons, puisqu'en 2010, nous avons atteint 19 des 21 objectifs qui étaient fixés. Il s'est félicité d'avancées dans de nombreux domaines. L'évocation fugitive des suppressions de postes a, à peine, terni ce tableau idyllique.

Pourtant nous savons bien que le quotidien des services est à l'opposé de ce discours.

Dans un contexte de suppressions massives d'emplois, la fusion n'a fait qu'empirer les choses et son bilan est négatif. Il est synonyme de nouvelles suppressions de postes, de restructurations supplémentaires, de transformation de missions, de fermetures de services, de réorganisation des processus de travail, de nouveaux modes de management, de pression et de stress qui prennent plus d'importance dans un climat social perturbé où existe une absence forte de lisibilité quant à l'avenir.

Le 20 janvier 2011, 300 collègues ont interpellé la direction régionale en manifestant contre les suppressions d'emplois. Le 17 mai 2011, plus de 300 collègues ont remis plus de 100 cahiers de revendications sur l'emploi, les conditions de travail et d'exercice des missions, l'immobilier et l'informatique.

Le 30 juin 2011, l'ensemble des revendications a été porté devant le directeur général dans le cadre d'un appel à la grève et d'un rassemblement à Bercy.

Il appartient à l'administration d'apporter les réponses à chacune des revendications.

L'administration doit prendre enfin en considération autre chose que la seule rentabilité financière de court terme de ses choix de gestion. Les agents ont besoin d'actes concrets. Cela nécessite :

- de stopper la politique de suppressions d'emplois et de créer les emplois nécessaires à l'exercice des missions ;

- d'arrêter les restructurations, la pression par les objectifs et les indicateurs ;

- de redonner le temps et les moyens aux personnels d'accomplir de façon satisfaisante leur travail ;

- d'arrêter les processus d'individualisation dans la gestion des agents (entretien d'évaluation, modulation des rémunérations, PFR, mobilité non choisie...)

En matière de mutations et d'affectations pour Paris :

- La CGT s'oppose à toute dérogation à la règle de l'ancienneté administrative dans les mouvements locaux.

- La CGT réaffirme son opposition aux postes à profil et à avis.

-Tous les postes vacants doivent être pourvus.

- Les affectations locales doivent être les plus fines possible et doivent être prononcées à la résidence (arrondissement sur Paris), à la structure, au service, sans limitation du nombre de vœux.

- Pour les agents de direction, nous demandons l'affectation au plan local selon la division et le service. Cette modalité prévaut pour les collègues de la filière gestion publique. La CGT revendique une harmonisation par le haut.

Pour ce qui est de la présente CAPL

140 postes de A sont implantés sur Paris-Est, mais les affectations réelles pondérées du temps partiel ne sont que 121,8, soit un déficit de – 18,2. Ce déficit correspond aux postes vacants (14) et au temps partiel en équivalent temps plein (4,2).
Les postes vacants se concentrent avant tout en brigades : 4 postes vacants en brigade n° 1, 3 en brigade n° 4, 6 en brigade n° 6 et 1 poste vacant en FI 19ème, suite au décès d'un collègue.
La brigade n° 6 est en réalité une «brigade fantôme», puisque, sans chef de service, les postes, selon les années, sont soit gelés soit sont attribués à des agents qui sont détachés immédiatement sur d'autres brigades.
Nous contestons chaque année ces gels qui nous semblent préfigurer de futures suppressions de postes dans la sphère du contrôle fiscal.
La situation des brigades de vérifications est une nouvelle fois catastrophique, avec 13 postes vacants sur Est et 12 postes vacants sur Nord. Ce sont encore les inspectrices et inspecteurs stagiaires qui vont en faire les frais en premier lieu, sans oublier les titulaires qui vont devoir assumer des missions de tutorat dans un contexte de sous-effectif.
Nous rappelons que les stagiaires n'ont pas vocation à remplacer des titulaires et qu'il faut arrêter d'obliger les stagiaires à achever les dossiers des collègues partis.
Sur la zone Est, les 8 EDRA sont censés pouvoir remplacer les congés maladie, congés maternité, congés formation...etc. Il reste 12 ALD et 1 surnombre, dont 2 sont détachés en direction sur la zone nord. Restent 11 ALD et surnombre éventuellement disponibles pour occuper les 18,2 postes vacants.
De toute évidence, la situation est déficitaire.
Pour les raisons que nous venons d'exposer, nous ne pourrons que voter contre le projet de mouvement qui nous est soumis.

Les élus CGT Finances Publiques de la CAPL des inspecteurs